

GO SIYAHA

APPUI À

L'INVESTISSEMENT

**DONNEZ VIE
À VOS PROJETS
TOURISTIQUES !**



0802 0000 05

www.marocpme.gov.ma/gosiyaha

gosiyaha.official

GO Siyaha

GO SIYAHA

GO SIYAHA

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



01

Inscription sur la plateforme JISR L'MOKAWALA de Maroc PME, avec remplissage du formulaire de candidature.
marocpme.gov.ma/gosiyaha



02

Présélection : Les entreprises présélectionnées reçoivent le Dossier d'Appel à Projets incluant le règlement et les modèles de business plan.



03

Dépôt du dossier complet en version numérique et physique.



04

Évaluation par Maroc PME et **sélection** par un comité public-privé.



05

Contractualisation avec l'Agence Maroc PME.



06

Suivi et déblocage des primes en fonction de l'avancement du projet.

QUELS SONT LES MODES DE FINANCEMENT POSSIBLES ?

- Crédit et/ou cofinancement (Max 50%).
- Leasing ou équivalent et crédit fournisseur.
- Financement participatif (Max 50%).
- Autofinancement.

N.B: Apport propre minimum pour l'entreprise est de 15% à 20%

GO
SIYAHA



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Lancé par le Ministère en charge du Tourisme en partenariat avec l'Agence Maroc PME et la Confédération Nationale du Tourisme, **GO Siyaha** est un programme ambitieux d'accompagnement des entreprises touristiques. Il vise à créer une offre innovante et diversifiée pour enrichir l'expérience des touristes et renforcer l'attractivité de la destination Maroc.

GO Siyaha est structuré autour de trois composantes :

- **Appui à l'investissement**
- **Assistance technique**
- **Croissance verte.**

Le volet investissement, objet de ce dépliant, vise à créer une nouvelle génération d'entreprises touristiques à travers l'appui de projets innovants répondants aux attentes des touristes nationaux et internationaux.

QUI EST ÉLIGIBLE ?

- **Entreprise en création, personne physique ou morale**, disposant d'un projet d'amorçage d'activité touristique.
- **Coopérative existante** ayant un projet d'animation touristique en amorçage.

POUR QUELS PROJETS ?

- Hébergements touristiques classés adossés à une offre d'animation touristique.
- Restaurants touristiques classés.
- Coopératives à forte valeur ajoutée.
- Animation touristique.

QUEL APPUI FINANCIER EST PROPOSÉ ?

Une prime de :



30 %

pour les projets d'hébergement adossés à l'animation touristique < 10 MDH TTC



35 %

pour les projets d'animation touristique entre 1 et 10 MDH TTC

**GO
SIYAHA**